

LE TEMPS

07.12.2019, ATS

Un insecticide controversé bientôt interdit dans l'UE.

Le chlorpyrifos, un insecticide controversé, sera définitivement interdit dans l'UE en 2020 après un vote vendredi des Etats membres, qui ont décidé de ne pas renouveler l'autorisation de sa commercialisation, a annoncé la Commission européenne. «Les représentants des Etats membres ont voté» sur deux propositions de la Commission «de ne pas renouveler les autorisations du chlorpyrifos et du chlorpyrifos-méthyl» et «pour les deux substances, une majorité qualifiée a été atteinte», a annoncé un porte-parole de l'exécutif européen. «Cela signifie qu'une fois que les règlements (attendus en janvier 2020) auront été formellement adoptés, les Etats membres devront retirer toutes les autorisations de produits phytopharmaceutiques» contenant les substances concernées, a ajouté ce porte-parole. Un délai de trois mois maximum pourra être accordé pour éliminer les stocks de ces produits.